

Analyse conjoncturelle des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie à la fin du mois de mai 2022

La quasi-totalité des indicateurs conjoncturels des crimes et délits enregistrent de nettes hausses en mai 2022. Les hausses les plus fortes sont observées pour les vols violents sans arme (+28 %), les vols avec armes (+21 %) et les violences sexuelles (+15 %). En mai 2022, les violences sexuelles, les coups et blessures volontaires sur personnes de 15 ans et plus, et les escroqueries se situent à des niveaux bien supérieurs à ceux d'avant le premier confinement de 2020 et les vols d'accessoires sur véhicules, les vols de véhicules et les cambriolages de logements avoisinent leurs niveaux d'avant crise sanitaire. Sur les trois derniers mois (mars à mai), hormis les vols dans les véhicules et les destructions et dégradations, tous les indicateurs enregistrent des hausses par rapport aux trois mois précédents (décembre 2021 à février 2022), en particulier les vols violents sans arme (+13 %), les coups et blessures volontaires (+10 %) et les cambriolages (+9 %). Les homicides des trois derniers mois augmentent par rapport aux trois mois précédents.

Tableau synthétique du mois
de mai 2022

	Faits constatés sur les trois derniers mois (CVS-CJO)	
	Nombre	Variation (en %) ²
Homicides (y compris coups et blessures volontaires suivis de mort) ¹	289	+23
Coups et blessures volontaires (sur personnes de 15 ans ou plus)	87 636	+10
Violences sexuelles ³	21 185	+6
Vols avec armes (armes à feu, armes blanches ou par destination)	1 762	+7
Vols violents sans arme	16 509	+13
Vols sans violence contre des personnes	167 416	+6
Cambriolages de logements	55 430	+9
Vols de véhicules (automobiles ou deux roues motorisés)	33 840	+7
Vols dans les véhicules	59 494	0
Vols d'accessoires sur véhicules	24 360	+4
Destructions et dégradations volontaires ⁴	133 672	0
Escroqueries ⁵	109 749	+5

¹ L'indicateur « homicides » porte sur des données brutes retraitées (cf infra « Méthodes de traitement des données »).

² Cumul du dernier trimestre (mars 2022 à mai 2022) rapporté au cumul du trimestre précédent (décembre 2021 à février 2022), CVS-CJO.

³ La série mensuelle des violences sexuelles enregistrées est décrite dans l'*Interstats Méthode N° 12* paru en juillet 2019.

⁴ La série mensuelle des destructions et dégradations volontaires enregistrées comprend les crimes et délits ainsi que les contraventions. Elle est décrite dans l'*Interstats Méthode N° 14* paru en septembre 2019.

⁵ La série mensuelle des escroqueries enregistrées est décrite dans l'*Interstats Méthode N° 13* paru en septembre 2019.

Champ : France métropolitaine.

Source : SSMSI, base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie. Données arrêtées au 3 juin 2022 à 8h30.

Les crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie ne recensent pas la totalité des infractions commises, notamment parce que toutes les victimes ne se font pas connaître. Les indicateurs contenus dans cette publication donnent une information sur l'évolution de la partie enregistrée de la délinquance subie.

Avertissement : dans le contexte de la crise sanitaire liée au Covid-19, ayant donné lieu notamment à des mesures exceptionnelles (en France métropolitaine : confinement de la population à partir du 17 mars 2020, sortie progressive du confinement à partir du 11 mai 2020, mesures locales de couvre-feu en octobre, reconfinement national du 30 octobre au 14 décembre suivi de mesures de couvre-feu et de confinements localisés, et mesures nationales renforcées entre le 3 avril 2021 et le 2 mai 2021, allègement (23h-6h) le 9 juin puis levée du couvre-feu national le 20 juin), les indicateurs de la délinquance présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020, dont l'interprétation s'avère très complexe pour plusieurs raisons. Le confinement a fortement influencé les conditions de dépôt de plainte, pour les victimes et les forces de sécurité. De plus, certaines formes de délinquance ne peuvent pas s'exercer dans le contexte de confinement ou de couvre-feu, tandis que d'autres sont renforcées. Un premier éclairage sur le bilan de la délinquance pendant le premier confinement est paru le 3 juillet 2020 (*Interstats Analyse n°28*) et a été complété par l'*Interstats Méthode n°17* sur la délinquance commise pendant le premier confinement et le dépôt de plainte paru le 8 juillet 2020, ainsi que par l'Encadré 2 dans l'*Interstats Analyse n°32 (Insécurité et délinquance en 2020 : une première photographie)*, paru le 28 janvier 2021, et par le *bilan annuel 2020 complet* publié le 29 avril 2021. La série des escroqueries intègre, à partir de mars 2022, les victimes ayant déposé plainte sur la plateforme THESEE pour les e-escroqueries.

98 faits d'**homicides (y compris coups et blessures suivis de mort)** ont été enregistrés en mai 2022 après 88 en avril et 103 en mars. Le total des trois derniers mois (289 victimes) augmente par rapport aux trois mois précédents (235 victimes).

Les **coups et blessures volontaires sur les personnes de 15 ans ou plus (y compris les violences intrafamiliales)** enregistrés par les forces de sécurité augmentent (+ 4 %) en mai 2022 après une très légère hausse (+1 %) au mois précédent. Le total des trois derniers mois augmente fortement par rapport aux trois mois précédents (+10 %). Parmi ces coups et blessures volontaires sur personnes de 15 ans ou plus, la part des violences intrafamiliales enregistrées s'était accrue pendant le premier confinement avec un pic en avril 2020. Après un retour lors de l'été 2020 à son niveau d'avant confinement, cette part a légèrement augmenté pendant le deuxième confinement et fluctue depuis autour de 50 % avec une baisse les deux derniers mois.

Le nombre de coups et blessures volontaires s'inscrivait avant la crise sanitaire sur une tendance très marquée à la hausse depuis le début 2019.

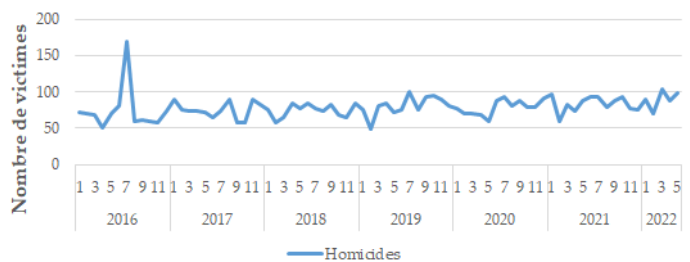
En mai 2022, le nombre de coups et blessures volontaires enregistrés est très supérieur au niveau d'avant le premier confinement.

Les **violences sexuelles enregistrées** par la police et la gendarmerie augmentent fortement (+15 %) en mai 2022 après une très légère hausse (+1 %) au mois précédent. Le total des trois derniers mois augmente nettement par rapport aux trois mois précédents (+6 %). Un peu plus d'un tiers des violences sexuelles enregistrées en mai 2022 ont été commises moins d'un mois auparavant.

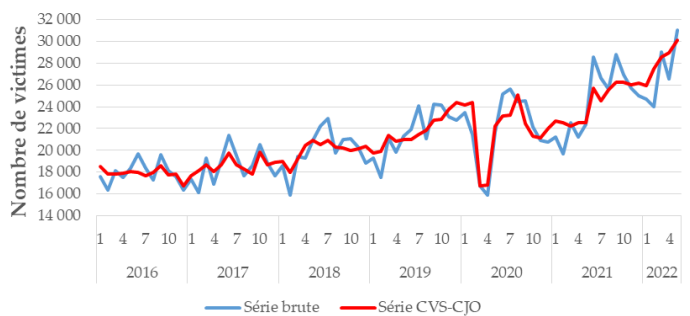
Dans un contexte de libération de la parole et d'amélioration de l'accueil des victimes par les services de police et de gendarmerie, le nombre de violences sexuelles enregistrées augmentait depuis fin 2017. La tendance à la hausse était marquée sur la période précédant la crise sanitaire.

En mai 2022, le nombre de violences sexuelles enregistrées est très supérieur au niveau d'avant le premier confinement.

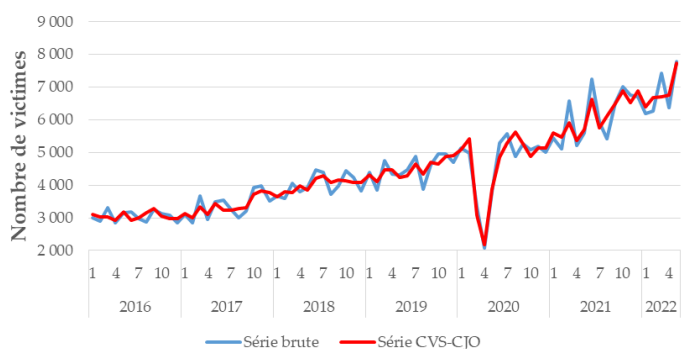
Homicides (y compris coups et blessures volontaires suivis de mort)



Coups et blessures volontaires (sur personnes de 15 ans ou plus)



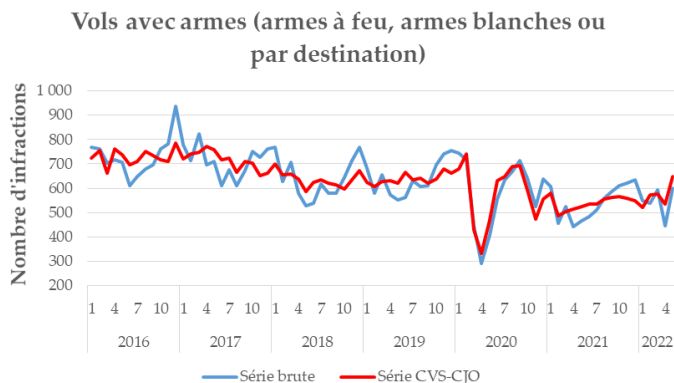
Violences sexuelles



Les **vols avec armes enregistrés** par la police et la gendarmerie augmentent très fortement (+21 %) en mai 2022 après une nette baisse (-7 %) au mois précédent. Le total des trois derniers mois augmente nettement (+7 %) par rapport aux trois mois précédents.

Avant la crise sanitaire, les vols avec armes enregistraient une légère tendance à la hausse depuis mai 2019.

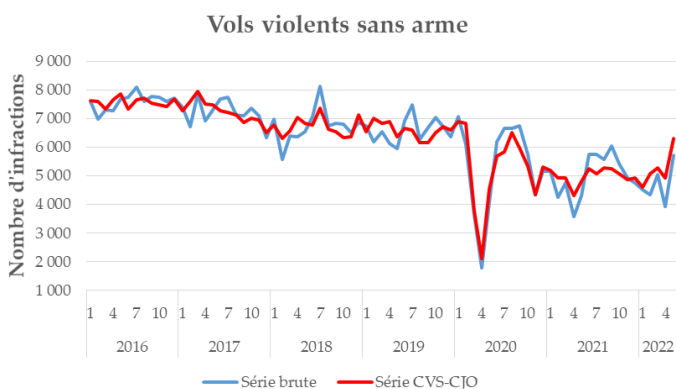
En mai 2022, le nombre de vols avec armes reste inférieur au niveau d'avant le premier confinement.



Les **vols violents sans arme enregistrés** par la police et la gendarmerie augmentent très fortement (+28 %) en mai 2022 après une nette baisse (-7 %) au mois précédent. Le total des trois derniers mois augmente fortement par rapport aux trois mois précédents (+13 %).

Avant la crise sanitaire, le nombre de vols violents sans arme était sur une tendance à la hausse depuis septembre 2019.

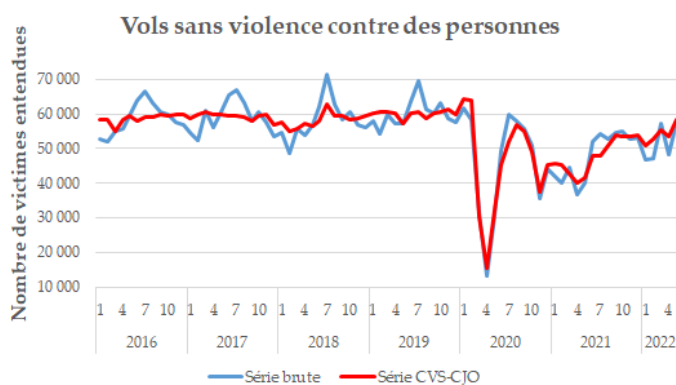
En mai 2022, le nombre de vols violents sans arme enregistrés reste inférieur au niveau d'avant le premier confinement.



Le nombre de **vols sans violence contre des personnes enregistrés** par la police et la gendarmerie augmente fortement (+10 %) en mai 2022 après une baisse (-4 %) au mois précédent. Le total des trois derniers mois augmente nettement par rapport aux trois mois précédents (+6 %).

Avant la crise sanitaire, le nombre de vols sans violence contre des personnes s'était accru début 2020 après avoir été globalement stable en 2019.

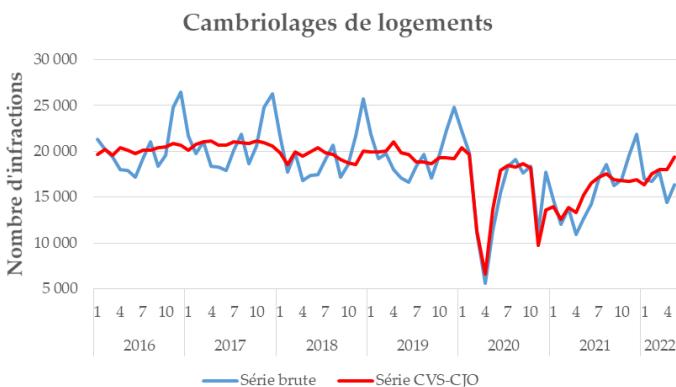
En mai 2022, le nombre de vols sans violence contre des personnes enregistrés reste inférieur au niveau d'avant le premier confinement.



Les **cambriolages de logements enregistrés** par les forces de sécurité augmentent très nettement (+8 %) en mai 2022 après une stabilité au mois précédent. Le total des trois derniers mois augmente très nettement par rapport aux trois mois précédents (+9 %).

Avant la crise sanitaire, les cambriolages de logements étaient globalement stables depuis septembre 2019 avec quelques fluctuations.

En mai 2022, le nombre de cambriolages de logements enregistrés avoisine son niveau d'avant le premier confinement.



Les vols de véhicules (automobiles ou deux roues motorisés) enregistrés par les forces de sécurité augmentent très nettement (+8 %) en mai 2022 après une très légère hausse (+1 %) au mois précédent. Le total des trois derniers mois augmente nettement par rapport aux trois mois précédents (+7 %).

Après avoir atteint un point bas en septembre 2019, les vols de véhicules enregistrés étaient repartis à la hausse depuis le dernier trimestre 2019, jusqu'à la crise sanitaire.

En mai 2022, le nombre de vols de véhicules enregistrés avoisine son niveau d'avant le premier confinement.

Les vols dans les véhicules enregistrés par les forces de sécurité augmentent très nettement (+9 %) en mai 2022 après une baisse (-4 %) au mois précédent. Le total des trois derniers mois est stable par rapport aux trois mois précédents.

Avant la crise sanitaire, les vols dans les véhicules s'inscrivaient sur une tendance marquée à la hausse depuis juillet 2019.

En mai 2022, le nombre de vols dans les véhicules enregistrés reste nettement inférieur au niveau d'avant le premier confinement.

Les vols d'accessoires sur véhicules enregistrés par les forces de sécurité augmentent très nettement (+9 %) en mai 2022 après une forte baisse (-11 %) au mois précédent. Le total des trois derniers mois augmente par rapport aux trois mois précédents (+4 %).

Après avoir atteint mi-2019 un point bas par rapport aux années précédentes, le nombre de vols d'accessoires sur véhicules repartait à la hausse fin 2019, jusqu'à la crise sanitaire.

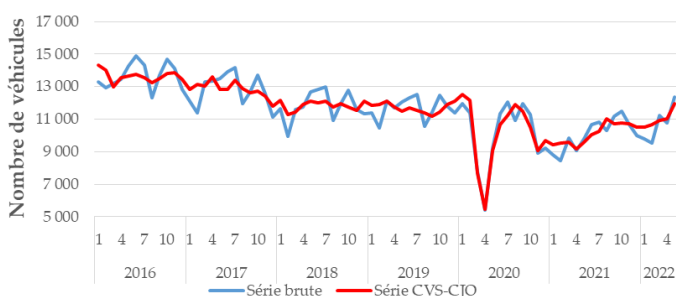
En mai 2022, après une tendance marquée à la hausse depuis le début de 2021, le nombre de vols d'accessoires sur véhicules enregistrés est proche de son niveau d'avant le premier confinement.

Les destructions et dégradations volontaires (y compris contraventions) enregistrées par les forces de sécurité augmentent très légèrement (+1 %) en mai 2022 après une très légère baisse (-1 %) au mois précédent. Le total des trois derniers mois est stable par rapport aux trois mois précédents.

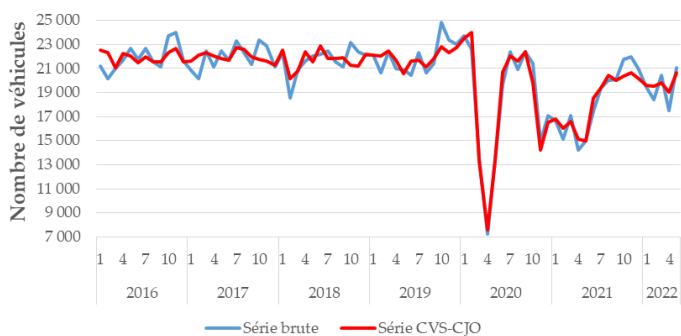
Les dégradations enregistraient depuis mai 2019 des fluctuations autour d'une tendance quasiment stable avant de repartir à la hausse en fin d'année 2019, jusqu'à la crise sanitaire.

En mai 2022, le nombre de destructions et dégradations volontaires enregistrées reste inférieur au niveau d'avant le premier confinement.

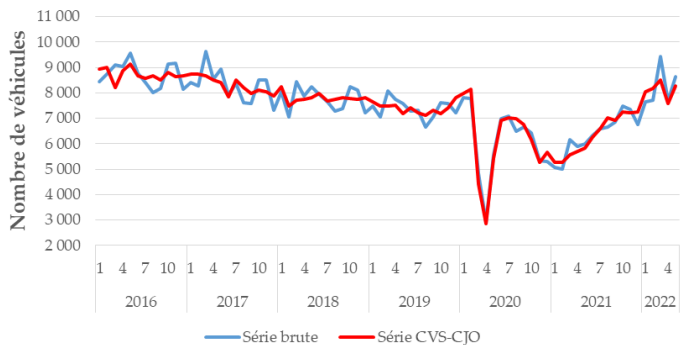
Vols de véhicules (automobiles ou deux roues motorisés)



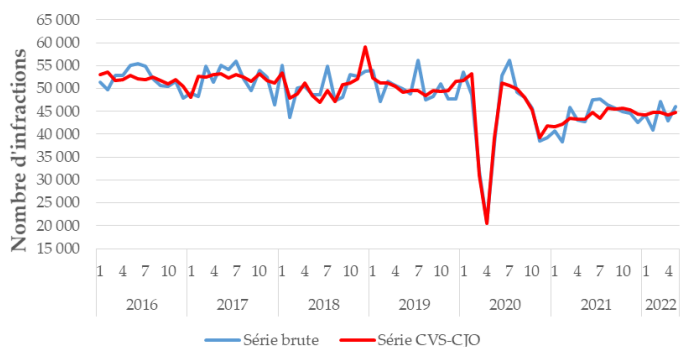
Vols dans les véhicules



Vols d'accessoires sur véhicules



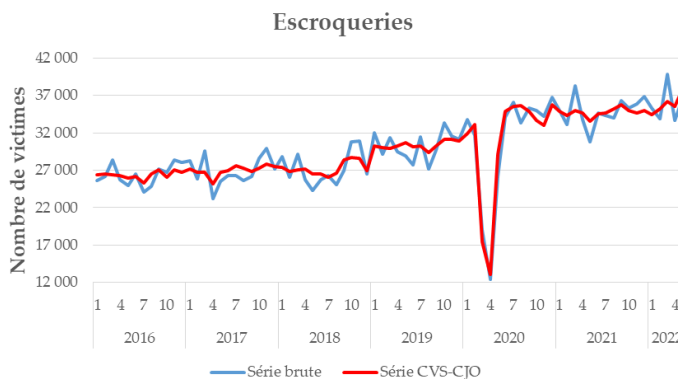
Destructions et dégradations volontaires



Les **escroqueries enregistrées** augmentent nettement (+7 %) en mai 2022 après une légère baisse (-2 %) au mois précédent. Le total des trois derniers mois augmente nettement par rapport aux trois mois précédents (+5 %). En mai 2022, parmi ces victimes d'escroqueries, un peu plus de 10 % ont déposé plainte sur la plateforme THESEE dédiée aux e-escroqueries et opérationnelle depuis mars 2022.

Les **escroqueries s'étaient stabilisées sur le premier semestre 2019 après la forte augmentation de janvier avant de repartir à la hausse jusqu'à la crise sanitaire.**

En mai 2022, le nombre d'escroqueries enregistrées est nettement supérieur au niveau d'avant le premier confinement.



Méthodes de traitement des données

Les séries conjoncturelles présentées dans cette publication portent sur les crimes et délits¹ enregistrés par la police et la gendarmerie. Ceux-ci sont comptabilisés au mois d'enregistrement, avec quelques cas particuliers (pour plus de détails voir les *Interstats Méthode n°2* et *3*). Les requalifications des infractions, y compris suppressions, sont prises en compte jusqu'à la date à laquelle sont arrêtées les comptabilisations, c'est-à-dire, pour chaque mois, au début du mois suivant. Deux éléments sont à prendre en compte dans l'interprétation du niveau et des évolutions de ces séries :

- le délai d'enregistrement, qui peut créer un décalage temporel entre le moment où les faits de délinquance se sont déroulés et le moment où ils sont comptabilisés dans ces séries ;

- le taux de dépôt de plainte, qui a un impact à la fois sur le niveau et, s'il n'est pas stable, sur l'évolution de la délinquance enregistrée. L'enquête *Cadre de vie et sécurité* (Insee-ONDRP-SSMSI) réalisée auprès de la population permet d'évaluer les taux de plainte. Ainsi par exemple selon cette enquête en moyenne sur la période 2011-2018 seules 12 % des victimes de violences sexuelles hors ménage portent plainte, contre 74 % pour les victimes de cambriolages.

Pour les résultats complets de l'enquête CVS voir : <https://www.interieur.gouv.fr/Interstats/L-enquete-Cadre-de-vie-et-securite-CVS>

Par rapport aux séries statistiques issues des enregistrements par la police et la gendarmerie, les données brutes de certaines séries ont fait l'objet de corrections portant sur la période de 2012 à 2015. L'ensemble de ces traitements est présenté en détail sur le site web *Interstats* dans le document *Interstats Méthode N° 9*.

Le comptage des homicides fait l'objet de retraitements à partir de l'année de référence 2015 (cf encadré de la *fiche « Homicides » - Insécurité et délinquance en 2018 : premier bilan statistique*, janvier 2019 et *Interstats Méthode N° 9*).

Des éléments descriptifs de la série des **violences sexuelles** ont été fournis dans la partie méthodologique de l'*Interstats Conjoncture* du mois d'avril 2019 (N°43), et dans l'*Interstats Méthode N° 12* paru en juillet 2019. Des éléments descriptifs de la série des **escroqueries** et de celle des **destructions et dégradations volontaires** ont été fournis dans les parties méthodologiques respectivement des *Interstats Conjoncture* du mois de mai 2019 (N°44) et du mois de juin 2019 (N°45), et dans les *Interstats Méthode N° 13* et *14* parus en septembre 2019. La série des **escroqueries** intègre, à partir de mars 2022, les victimes ayant déposé plainte sur la plateforme de traitement harmonisé des enquêtes et signalements pour les e-escroqueries (THESEE) depuis son ouverture au grand public le 15 mars 2022.

La méthode de correction des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO), mise en place lors de la première publication de ces séries en octobre 2015 et présentée sur le site web *Interstats* dans les documents *Interstats Méthode N° 5* et *7*, est modifiée depuis la note de juillet 2019, en prenant en compte les données connues jusqu'au mois de mai 2019, conformément à la pratique internationale recommandée d'une mise à jour annuelle des modèles. Les changements portent seulement sur quatre sous-séries de délits enregistrés par la gendarmerie : les vols violents sans arme, les vols sans violence contre des personnes, les cambriolages de logements et les vols de véhicules. L'incidence sur les séries concernées est marginale.

La périodicité mensuelle des indicateurs de la délinquance présente notamment l'intérêt de refléter l'incidence de certains événements ponctuels (grands rassemblements populaires, manifestations massives liés à des mouvements sociaux, ou plus récemment confinements de la population en lien avec la crise sanitaire). Néanmoins, les séries mensuelles sont en partie soumises à des fluctuations qui peuvent s'inverser d'une période à l'autre, sans réelle signification. De plus, lorsque les séries sont très heurtées, le modèle de traitement statistique de désaisonnalisation peut présenter des problèmes de robustesse, avec des risques de révisions des données d'un mois sur l'autre. Aussi est-il recommandé d'attendre au moins deux observations mensuelles avant de juger d'un retournement d'évolution.

1. La série des dégradations inclut également les contraventions.

Tableau détaillé du mois de mai 2022

	Nombre de faits constatés : mai 2022 (CVS-CJO)	Variation en % (CVS-CJO)		Faits constatés sur les trois derniers mois (CVS-CJO)		Faits constatés sur les douze derniers mois (données brutes)	
		mai 2022 / avril 2022	avril 2022 / mars 2022	Nombre	Variation en % ²	Nombre	Variation en % ³
Homicides (y compris coups et blessures volontaires suivis de mort) ¹	98	+11	-15	289	+23	1 047	+5
Coups et blessures volontaires (sur personnes de 15 ans ou plus)	30 136	+4	+1	87 636	+10	322 735	+19
Violences sexuelles ⁴	7 745	+15	+1	21 185	+6	79 624	+24
Vols avec armes (armes à feu, armes blanches ou par destination)	649	+21	-7	1 762	+7	6 737	-2
Vols violents sans arme	6 305	+28	-7	16 509	+13	61 835	-3
Vols sans violence contre des personnes	58 536	+10	-4	167 416	+6	631 802	+13
Cambriolages de logements	19 385	+8	0	55 430	+9	206 600	+14
Vols de véhicules (automobiles ou deux roues motorisés)	11 929	+8	+1	33 840	+7	128 783	+6
Vols dans les véhicules	20 661	+9	-4	59 494	0	238 414	+10
Vols d'accessoires sur véhicules	8 263	+9	-11	24 360	+4	89 180	+23
Destructions et dégradations volontaires ⁵	44 709	+1	-1	133 672	0	540 838	0
Escroqueries ⁶	37 930	+7	-2	109 749	+5	426 960	+3

¹ L'indicateur « homicides » porte sur des données brutes retraitées (cf infra « Méthodes de traitement des données »).

² Cumul du dernier trimestre (mars 2022 à mai 2022) rapporté au cumul du trimestre précédent (décembre 2021 à février 2022), CVS-CJO.

³ Cumul des douze derniers mois (juin 2021 à mai 2022) rapporté au cumul des douze mois précédents (juin 2020 à mai 2021).

⁴ La série mensuelle des violences sexuelles enregistrées est décrite dans l'*Interstats Méthode N° 12* paru en juillet 2019.

⁵ La série mensuelle des destructions et dégradations volontaires enregistrées comprend les délits ainsi que les contraventions. Elle est décrite dans l'*Interstats Méthode N° 14* paru en septembre 2019.

⁶ La série mensuelle des escroqueries enregistrées est décrite dans l'*Interstats Méthode N° 13* paru en septembre 2019.

Champ : France métropolitaine.

Source : SSMSI, base des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie. Données arrêtées au 3 juin 2022 à 8h30.

Pour en savoir plus (documents disponibles sur <https://www.interieur.gouv.fr/Interstats>) :

- *L'enregistrement des crimes et délits non routiers par la police et la gendarmerie*, Interstats Méthode n°2
- *La première génération des indicateurs statistiques des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie*, Interstats Méthode n°3
- *Statistiques sur les crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie : méthodologie de la correction des ruptures techniques liées aux modes de collecte et de la correction des variations saisonnières et des jours ouvrables*, Interstats Méthode n°4 et 5
- *Évolution du système d'enregistrement statistique des crimes et délits par la gendarmerie nationale*, Interstats Méthode n°6
- *Actualisation 2016 du modèle cvs-cjo des séries mensuelles de la délinquance enregistrée*, Interstats Méthode n°7
- *Évolutions méthodologiques dans les indicateurs statistiques de délinquance enregistrée en janvier 2017*, Interstats Méthode n°9
- *Actualisation 2017 du modèle cvs-cjo des séries mensuelles de la délinquance enregistrée*, Interstats Méthode n°10
- *Série conjoncturelle des violences sexuelles*, Interstats Méthode n°12
- *Série conjoncturelle des escroqueries*, Interstats Méthode n°13
- *Série conjoncturelle des destructions et dégradations volontaires*, Interstats Méthode n°14
- *Rapport d'enquête « Cadre de vie et sécurité » 2019*, Interstats, publication annuelle hors collection
- *Délinquance enregistrée pendant le confinement : un premier éclairage*, Interstats Analyse n°28
- *La délinquance commise pendant le confinement et le dépôt de plainte*, Interstats Méthode n°17
- *Insécurité et délinquance en 2020 : bilan statistique*, Interstats, publication annuelle hors collection
- *Insécurité et délinquance en 2021 : une première photographie*, Interstats Analyse n°41